

Marc Jammet
Conseiller municipal de Mantes la Jolie
31 rue Pierre Curie
78200 Mantes la Jolie
06 07 67 41 29
marc.jammet@wanadoo.fr

à

Monsieur Thierry HEGAY
Sous-préfecture de Mantes la Jolie
18-20 rue de lorraine
78200 Mantes la Jolie

Le 26 octobre 2009

Monsieur le Sous-préfet,

Je viens d'apprendre l'arrestation - mercredi dernier et dans des conditions scandaleuses au commissariat de Mantes la Jolie - de Monsieur Baradji BAKARY, salarié de l'entreprise SOGEPARK (entreprise de nettoyage employée par SELMER à Mantes la Ville).

Libéré par le Juge des libertés, samedi dernier, il est toujours confronté à des poursuites de la part des autorités de l'Etat.

Pour ma part, je tiens à affirmer solennellement ma condamnation de telles pratiques:

- celle employée par les forces de police, sans doute sur ordre, et consistant à procéder à une arrestation en profitant de la bonne foi d'un citoyen répondant à une convocation anodine
- l'acharnement dont semblent faire preuve les autorités de l'Etat contre un salarié qui, installé depuis 10 ans sur notre territoire, n'est victime de poursuites que depuis qu'il a décidé de régulariser sa situation - sans que jamais d'ailleurs, à ma connaissance, ses employeurs successifs n'aient été inquiétés.

Aussi est-ce la raison pour laquelle, Monsieur le Sous-préfet, je me permets d'intercéder en sa faveur afin qu'un moratoire immédiat soit instauré quant à ces poursuites et que de réelles négociations s'ouvrent sur sa régularisation.

En ce sens, le représentant de l'Etat détient les moyens de pression nécessaires pour imposer à ses employeurs, notamment par le refus de l'impunité face à une situation qu'ils ne pouvaient méconnaître, le retour à la légalité conformément à l'accord passé en 2008 entre la CGT et le ministère concerné.

En espérant une suite favorable à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Jammet